

## Compte-rendu AGO du 29 / 08 /2015

### Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon

38 adhérents présents, 15 pouvoirs donnés, le quorum est atteint.

Deux invités sont présents :

- Monsieur BASSO pour présenter le mouvement Transition du Bassin.
- Monsieur COIGNAT, adjoint au maire d'Andernos chargé de l'environnement, pour répondre à certaines questions concernant des problématiques sur la commune.

Pour débiter la séance, un diaporama sur les pollinisateurs en danger est projeté. Celui-ci est accessible avec le lien [pour être à nouveau visionné](#). Josiane GIRAUDEL, la représentante légale de l'association, rappelle l'urgence de prendre conscience de l'intérêt de ces insectes, en particulier le travail qu'ils effectuent « naturellement » et dont nous dépendons pour nous nourrir et vivre.

Une phrase de Monsieur Gilles BŒUF est citée « On n'est pas là pour sauver la planète, on s'en fout de la planète. C'est l'humain qu'il faut sauver. »

#### CR de l'année précédente

Le compte-rendu de l'assemblée générale de l'année dernière est consultable sur le site internet de l'association.

Aucune remarque, il est procédé au vote du CR de l'AGO de 2014 : vote à l'unanimité.

#### Bilan financier

Le bilan financier est présenté dans ses grandes lignes, le rapport et les pièces comptables sont proposés pour consultation en détail à toute personne qui le souhaiterait. Aucune demande, une confiance totale des adhérents est à noter.

Le vote relatif au bilan financier a lieu : vote à l'unanimité.

#### Présentation d'initiatives

En 2014, Madame La Présidente explique que l'association des Ecocitoyens avait mis en place une rencontre avec Monsieur BOURGOIS, de *Gironde en Transition*, pour présenter le mouvement « transition » dont l'idée générale est de tourner le dos à l'économie jetable tout en créant plus de solidarité entre les individus. Quelques exemples d'initiatives en Gironde avaient été présentés.

Pour rappel, la définition de la transition écologique issue du Ministère de l'Ecologie est donnée :

« La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du

changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux. »

Depuis quelques mois, des groupes de réflexion se sont formés sur le Bassin et des initiatives ont vu le jour.

Présentation du mouvement Transition sur le Bassin, par Stéphane BASSO :

Il s'agit d'un mouvement de citoyens volontaires dont l'objectif est de donner plus d'autonomie au territoire. Le mouvement transition est un moyen d'être acteur de sa citoyenneté, de participer à la vie locale.

Voici les premières initiatives :

- Les jardins partagés, portés par l'association Bétey Environnement (en collaboration avec la mairie d'Andernos)
- Repair Café : des bénévoles experts proposent leur savoir-faire pour des menues réparations, au lieu de jeter les objets. Ils accompagnent les personnes sur le plan technique sans pour autant faire à leur place
- Monnaie locale complémentaire « l'Ostréa » : monnaie qui pourra être utilisée sur le Bassin et le Val de l'Eyre auprès des commerçants avec une certaine éthique (préservation de l'environnement, production locale, traitement social des salariés...) Elle sera lancée au printemps 2016. Pour plus d'informations [www.ostreamonnaie.org](http://www.ostreamonnaie.org).
- Groupe d'échanges sur l'alimentation et la santé, pour manger sainement et prendre soin de sa santé. (en constitution)
- Groupe d'échanges de savoirs (en constitution)

Repair Café et la monnaie Ostréa auront des stands au forum des associations d'Andernos, le 5 septembre. Une conférence sera également donnée à 13h30.

## Rapport d'activité

### 1. Régression des herbiers et qualité des eaux du Bassin

Une question se pose : que faire des vases portuaires ? En effet, la mise en place de la plateforme de traitement des vases portuaires qui devait être faite à Arès est retardée. La présence d'un batracien l'empêcherait.

Le Conservatoire du Littoral ne veut plus de bassins de décantation. Ils sont illégaux. Ils ne sont pas étanches et polluent ainsi la nappe.

J Giraudel demande alors : Quelle est la position de la municipalité d'Andernos ?

Il est à noter que ce sujet a généré de nombreux échanges, parfois tendus, entre Monsieur COIGNAT et plusieurs membres dans l'assemblée.

Monsieur COIGNAT explique :

*Le sujet est épineux. La municipalité se préoccupe de savoir comment faire pour que l'envasement cesse ou, du moins, diminue et que faire pour que les zostères reviennent.*

*Pour l'instant, il faudrait pouvoir désenvaser et que faire de la vase, alors que la quantité augmente dans les ports. Deux solutions existent : le clapage en mer (méthode qui ne sera pas utilisée) ou mettre à terre les vases (d'abord les égoutter durant un an, les stocker et les ré-utiliser). Mais où mettre les vases ?*

*Des études sont faites pour savoir comment ré-utiliser ces sédiments, il existe quelques pistes comme les remblais, par exemple. Mais ceci ne résout pas pour l'instant où les stocker.*

*Le bassin des Quinconces a été vidé. Il était question de le ré-utiliser cette année. Il s'y est personnellement opposé car celui-ci ne doit pas être utilisé en l'état. Il dit insister auprès du SIBA pour qu'il soit rénové.*

*Par ailleurs, si le conservatoire du littoral ne veut pas de bassin de décantation, qui enlèvera l'existant, qui paiera ? Ces bassins ne sont pas gérés par la mairie mais par le SIBA.*

Un membre de l'assemblée intervient pour rappeler que le SIBA est tout de même constitué des représentants des différentes municipalités.

Un autre membre prend la parole pour expliquer la longue bataille menée pendant plusieurs années pour empêcher le clapage en mer. Il expose ensuite le schéma de traitement des vases appliqué à Arcachon où les vases sont aspirées avec des barrages filtrants, mises ensuite dans des silos pour la séparation des vases puis transportées jusqu'à la plateforme de traitement du Teich. A quand, une réflexion sur la partie Nord du Bassin ?

Il est également ajouté qu'il faudrait interdire aussi la fréquentation des ports par les bateaux traités avec des peintures antifouling.

Monsieur COIGNAT :

*Il acquiesce avec ce qui a été exposé, en ajoutant qu'au préalable d'emmenner des vases, il faut aussi pouvoir les égoutter. Il explique également qu'il n'est pas possible d'aspirer les vases au port ostréicole, le seul moyen pour l'instant serait de façon mécanique mais on connaît les nombreux dégâts. Selon lui, il n'existe pas de solutions idéales.*

*Monsieur COIGNAT ajoute qu'il faut aussi travailler sur la qualité des eaux du Bassin, les eaux qui se déversent.*

*Il voit bien l'intérêt de limiter, voire au mieux d'interdire les traitements antifouling mais il y a une crainte du mécontentement des plaisanciers, si un arrêté était pris dans ce sens. C'est une sensibilisation qu'il faut mettre en place mais les habitudes sont longues à faire changer, car ne pas utiliser d'antifouling signifie un nettoyage manuel.*

Un membre de l'assemblée pose alors la question : si aucune décision n'est prise pour interdire l'utilisation d'antifouling, à quoi cela sert-il de traiter les eaux ?

Une autre question est soulevée : les sédiments présents actuellement sont-ils toxiques ?

Il semblerait que le SIBA affirme que les taux sont en-dessous des seuils.

Quelqu'un soulève à nouveau l'importance que les élus se réunissent et arrivent à trouver des solutions pour agir, construire ensemble des scénarii d'alternatives.

Monsieur COIGNAT explique alors la complexité de mettre tout le monde d'accord. Il a grand espoir avec le Parc Naturel Marin que les choses évoluent car il ne siège pas uniquement des élus.

Une personne soulève l'urgence car par exemple la commune de Lanton emmène ses vases en forêt et il est déjà possible de constater que des arbres meurent. Le SIBA semble fermer les yeux, tout est fait pour contenter les usagers du port. Malheureusement, si seuls les égoïsmes sont gérés, rien n'avancera. Le SIBA apparaît comme juge et partie.

Monsieur COIGNAT exprime le fait que la municipalité essaie d'éliminer la halte nautique, ce qui limiterait déjà un peu les vases, car cela représente environ 8 000m<sup>3</sup> de vases.

Compte-tenu des nombreux échanges qui pourraient se poursuivre longtemps, Josiane GIRAUDEL propose qu'une réunion spécifique soit mise en place ultérieurement, sur le sujet des ports.

Monsieur COIGNAT ajoute qu'une réunion du SIBA aura lieu le 15 septembre (réseau REPAR).

Pour terminer sur ce premier point, une étude IFREMER a démontré que la régression des zostères n'est pas due aux oiseaux. L'impact des oiseaux est évaluée à seulement 10 %.

Les causes de la régression des zostères sont le changement climatique et les polluants. Il est difficile de lutter contre le climat mais nous pouvons lutter contre la pollution. Premières sources de pollution : l'agriculture, la sylviculture et l'utilisation de produits phytosanitaires dans les jardins.

## 2. Parc Naturel Marin

Plusieurs personnes membres du Conseil d'Administration vont participer à des groupes de travail en vue de l'élaboration du plan de gestion qui doit être fini dans 2 ans.

## 3. Urbanisme et protection de la forêt

Le SCOT a été annulé et le Sybarval, syndicat représentant les municipalités fait appel.

Le futur SCOT devra tenir compte des lois, du Schéma Régional de Cohérence Ecologique, de l'avis des associations et du plan de prévention des risques de submersion marine.

Sans SCOT, il n'est pas possible d'augmenter l'urbanisation.

Monsieur COIGNAT précise qu'un besoin de constructions se fait ressentir pour faire venir des jeunes.

Quelques points de nouveautés juridiques liés à l'urbanisme sont apportés, comme la possibilité aux maires d'émettre la condition d'installation de chauffe-eau solaires pour donner l'autorisation des permis de construire, une vigilance pour l'aménagement de clôtures qui permettent à la faune de se déplacer...

Une réunion publique sur la présentation du PADD, Plan d'Aménagement et de Développement Durable doit avoir lieu le 1<sup>er</sup> octobre à 18h30.

## 4. Voie de contournement Est

Quelle est la position de la municipalité ?

Monsieur COIGNAT énonce le vœu de la municipalité de désengorger le centre, qu'il y ait moins de voitures et favoriser les zones vélos. Il existe plusieurs solutions pour cela : développer les transports types Tram ou Bus ou construire une voie de contournement. A ce jour, la municipalité d'Andernos n'est pas d'accord sur le tracé actuel car trop de forêt serait détruite.

Une personne de l'assemblée explique qu'il faudra être d'autant plus vigilant car pour exemple au Sud Bassin, après la construction de la voie rapide, une augmentation de l'urbanisation s'est mise en place.

La présidente ajoute qu'en effet l'association Ecocitoyens lutte contre certains projets dans ce secteur. Il est question de l'extension du golf à Gujan, de la construction d'une clinique et du projet Huttopia au Teich.

## 5. Nuisances et pollution

L'aérodrome produit de nombreuses nuisances. Des avions volent trop près des habitations.

Josiane GIRAUDEL pose la question au représentant de la commune : Que faire ?

Monsieur COIGNAT explique que la municipalité tient à préserver la tranquillité des habitants mais aussi à préserver l'aérodrome. Il faut pouvoir prendre en photo les avions qui ne respectent pas les règles pour ensuite porter plainte.

Pour l'été prochain, il souhaite trouver une solution pour éviter les passages intempestifs l'avion-banderole.

Josiane Giraudel expose ensuite deux problèmes liés au SIBA avec des ouvrages du réseau d'assainissement. La station de relevage du Coulin a été déplacée près d'habitations. Des odeurs nauséabondes se dégagent, des vibrations se font ressentir. Tout ceci crée des nuisances insupportables.

Monsieur COIGNAT explique qu'une procédure est en cours et qu'il ne peut donc s'exprimer officiellement.

Josiane GIRAUDEL expose un autre dossier pour lequel l'association attaque un arrêté préfectoral: il s'agit de l'autorisation d'épandage des cendres de la chaudière à biomasse Dalkia de Biganos. Cet arrêté mélange les cendres sous foyer et les cendres volantes, ce qui est interdit par la réglementation nationale.

Le rapport d'activité présenté, il est procédé au vote : voté à l'unanimité.

### Renouvellement du Bureau

Vote pour le renouvellement du bureau : à l'unanimité

Le départ de Monique JOYEUX pour raison de santé est annoncé.

Quelques candidats rejoignent l'équipe existante :

- Julien VIEIRA : doctorant, étudiant en droit administratif.
- Franck JOUANDOUDET : enseignant en lettres classiques, passionné en environnement
- Jean-Jacques DUHAMEL : retraité, passionné par la Nature

Vote pour l'arrivée de ces nouvelles personnes au CA : à l'unanimité

Rappel de la conférence-débat avec Gilles BŒUF, le 11 septembre à 18h à Biganos.

Information de la municipalité :

- le 4 septembre, réunion publique pour le projet du cinéma
- le 24 septembre, 19H au Broustic, réunion publique, présentation par le cabinet d'étude du projet cœur de ville.

Clôture de l'assemblée à 12h.